

L'exécutif se met en alerte « plans sociaux »

À l'issue d'une réunion à l'Élysée, François Hollande a dit vouloir sauver l'activité sur le site d'Alstom à Belfort

L'exécutif a pris la mesure du symbole que pourrait représenter la fermeture du site Alstom de Belfort à quelques mois de l'élection présidentielle. Ce lundi matin 12 septembre, à 8h30, une « réunion d'urgence » était convoquée à l'Élysée, autour de François Hollande, avec le premier ministre, Manuel Valls, le ministre de l'économie et des finances, Michel Sapin, le secrétaire d'État à l'industrie, Christophe Sirugue, celui chargé des transports, Alain Vidalies, ainsi que le commissaire aux participations de l'État, Martin Vial.

Objectif : « Comprendre quelle est la réalité de la situation d'Alstom », explique-t-on à l'Élysée, où l'on ne digère pas d'avoir été mis devant le fait accompli par la direction de l'entreprise. « La méthode employée par Alstom est inacceptable. Nous l'avons dit cette semaine aux dirigeants d'Alstom », a déclaré M. Valls, interrogé dimanche au « Grand Rendez-vous » Europe 1-Les Echos-i-Télé. Le premier ministre s'est cependant dit convaincu de pouvoir « sauver » Alstom, à condition que les dirigeants du groupe « jouent pleinement leur rôle ». « Le président de la République a fixé un objectif et un seul : sauver l'activité ferroviaire à Alstom sur le site de Belfort », a déclaré M. Sapin à la sortie de la réunion.

En révélant, mercredi 7 septembre, son intention d'arrêter d'ici à 2018 la production de locomotives dans son usine de Belfort, entraînant la suppression de 400 postes, Alstom a fait resurgir le spectre de la « trahison » de Florange. En 2013, la fermeture des deux derniers hauts-fourneaux lorrains d'ArcelorMittal, après des mois de lutte syndicale, avait fracturé la gauche et le gouvernement.

« Moins de conflictualité »

Pas question de voir se renouveler ce scénario. L'exécutif est trop instruit des dégâts que peut provoquer ce genre d'annonce en pleine campagne. La gauche, en outre, n'a pas oublié que, lorsqu'elle est revenue au pouvoir, en 2012, elle a immédiatement été confrontée à une cascade de plans sociaux qui avaient été plus ou moins mis « sous cloche » par la majorité précédente.

« En 2012, nous avons eu affaire à des plans de licenciements pas annoncés qui ont déboulé dans les mois suivants, confie M. Sapin au Monde. Aujourd'hui, l'économie va mieux et, grâce à l'accord national interprofessionnel de 2013, il y a peu de plans sociaux au sens strict et moins de conflictualité que ce qu'on a pu connaître par le passé. »



Emmanuel Macron, lors d'une visite sur le site d'Alstom de Belfort, le 28 mai 2015, alors qu'il était ministre de l'économie.
FRÉDÉRIK FLORIN/AFP

Cela n'empêche pas le gouvernement d'être sur ses gardes. A Bercy et Rue de Grenelle, on a passé en revue tous les dossiers chauds de la rentrée, ceux qui pourraient également dégénérer en crise politique. Car Alstom n'est pas seul sur la liste. Depuis cet été, plusieurs plans de suppressions d'emplois, de départs volontaires ou de mises en redressement ont été évoqués : SFR (5 000 départs volontaires d'ici à 2019), HSBC (486 emplois supprimés), Hitachi (170), Philips (231), Gefco (134), Noyon (240), Tilly Sabco Bretagne (200)...

Et ce n'est sans doute pas fini. Jeudi 15 septembre, Guillaume

Faury, le PDG d'Airbus Helicopters, est attendu à Marignane (Bouches-du-Rhône) pour faire un état des lieux du fabricant d'hélicoptères civils et militaires. Les syndicats craignent qu'on leur annonce la suppression de quelque 400 postes, principalement d'ingénieurs, sur les 8 500 que compte le siège. En cause : un « trou d'air » dans les commandes mais surtout le crash d'un hélicoptère Super Puma le 29 avril sur la côte norvégienne, qui avait provoqué la mort de 13 personnes et poussé l'Agence européenne de la sécurité aérienne à interdire de vol tous les exemplaires de ce modèle.

« On va mettre en place un état d'alerte maximum, des clignotants avancés sur la situation des entreprises, en nous appuyant sur les commissaires au redressement productif qu'avait institués Montebourg lorsqu'il était à l'économie », indique M. Sapin.

Outre ces commissaires, les différents pôles administratifs chargés d'accompagner les entreprises en difficulté – comité interministériel de restructuration industrielle, cellule de continuité économique, directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi – ont été réactivés.

« Ces services n'ont jamais cessé de fonctionner », explique une source à Bercy. Mais on sent une mise sous tension politique à l'approche de la campagne. Les préfets ont reçu instruction d'établir tous les mois une liste des entreprises qui peuvent présenter des difficultés.

« Nous sommes vigilants », résume M. Sapin, qui dit vouloir « veiller à ce que des patrons, grands ou petits, ne veuillent pas,

SFR, HSBC, Hitachi, Philips, Gefco, Noyon, Tilly Sabco Bretagne... Alstom n'est pas seul sur la liste

sinon chercher à accélérer des suppressions d'emplois, du moins ne pas les empêcher. » C'est aussi pour cette raison que le ministre des finances, lorsqu'il a repris le ministère de l'économie laissé vacant par Emmanuel Macron, fin août, a insisté auprès de M. Hollande pour avoir un secrétaire d'État à l'industrie : « Depuis le début, je dis qu'il faut quelqu'un, ministre ou secrétaire d'État, dont ce soit la tâche jour et nuit. » M. Sirugue sait ce qui l'attend.

L'exécutif est d'autant plus sensible à cette question que la conjoncture donne des signes d'amélioration. Selon le cabinet Altares,

14 026 entreprises ont fait faillite au deuxième trimestre, un chiffre qui retrouve le niveau d'avant la crise de 2008.

121 300 nouveaux emplois

Selon la dernière estimation de l'Insee, publiée le 7 septembre, l'emploi salarié marchand a enregistré un cinquième trimestre consécutif de hausse, avec 29 500 nouveaux emplois au deuxième trimestre. En un an, 121 300 emplois (+ 0,8 %) ont été créés. Cette augmentation, cependant, est essentiellement due au secteur tertiaire. Les destructions d'emplois se poursuivent dans l'industrie (33 100 emplois perdus en un an, soit une baisse de 1,1 %) et dans la construction (17 300 emplois, soit - 1,3 %). Et la production manufacturière continue de reculer.

Dans la période à venir, il s'agit donc plus que jamais pour l'exécutif, si ce n'est de parvenir à inverser la courbe, du moins de sauver les apparences. ■

CÉDRIC PIETRALUNGA
ET PATRICK ROGER

L'Etat, actionnaire temporaire d'Alstom

Lors de la cession des activités énergie d'Alstom à General Electric, en 2014, l'Etat a obtenu de Bouygues, qui détient 28,3 % du capital du fabricant de locomotives, le prêt de 20 % de ces actions – et des droits de vote afférents – pour une période de vingt mois à compter de février 2015, date du « closing » de l'opération. Autrement dit, l'Etat n'est qu'un actionnaire temporaire et n'aura plus aucun pouvoir à partir de novembre 2017. A moins qu'il ne décide de racheter les 20 % prêtés par Bouygues. Mais pour cela, il lui faudrait déboursier, au cours actuel de l'action, plus de 1 milliard d'euros...

Emmanuel Macron se défend d'avoir laissé tomber Alstom

POUR L'EXÉCUTIF, la cause est entendue. S'il faut trouver un responsable au fiasco Alstom, il ne peut s'agir que d'Emmanuel Macron, l'ex-ministre de l'économie et de l'industrie, qui a démissionné du gouvernement le 30 août. « L'affaire Alstom est la preuve que Macron avait encore du travail à faire à Bercy, accuse-t-on à l'Élysée. C'est ce que le président lui a dit lors de leur entrevue avant sa démission. Mais il n'a rien voulu entendre. » « Il faudrait d'abord demander à Macron ce qu'il avait mis en place, abonde Michel Sapin. La vérité, c'est qu'il avait levé le pied depuis un an. »

Candidat à la présidentielle, Arnaud Montebourg accable également M. Macron. « Si nous siégeons au conseil d'administration d'Alstom, qu'a fait le ministre de l'économie pour sauver Belfort ?, s'est exclamé l'ex-ministre du redressement productif, interrogé lundi 12 septembre sur France Inter. L'Etat est le premier actionnaire d'Alstom et je ne comprends pas que les contrats partent à l'étranger (...). Je demande que le site de Belfort reste en l'état et ne ferme pas. » L'opposition n'est pas en reste. « Le ministre en charge, M. Macron, très préoccupé par lui-

même et sa propre carrière, a laissé tomber les ouvriers d'Alstom », cingle Nicolas Sarkozy dans le *Journal du dimanche* du 11 septembre.

« Une décision opportuniste »

Pour sa défense, M. Macron assure n'avoir pas été mis au courant du projet de fermeture de Belfort par la direction d'Alstom. « La décision annoncée il y a quelques jours n'était ni attendue ni prévue. Le PDG d'Alstom ne l'a jamais évoquée dans nos échanges. Je ne peux m'empêcher d'y voir une décision opportuniste, prise à la faveur de mon départ du gouvernement », assure l'ex-ministre, joint par *Le Monde*. Selon lui, « les inquiétudes portaient plutôt sur le site Alstom de Reichshoffen », en Alsace. « En mai 2015, nous nous sommes engagés à ce qu'il n'y ait pas de licenciements », explique M. Macron. L'engagement a été tenu mais le devenir du site de Belfort n'était pas en cause. Je pense néanmoins que l'objectif d'Alstom est de fermer le site en évitant les licenciements. »

L'ancien banquier se défend d'être resté inactif. Il s'est impliqué à plusieurs reprises, notamment pour gagner le contrat de train

à grande vitesse devant relier Boston à Washington à partir de 2021, décroché en août, et accélérer les commandes de trains d'équilibre du territoire. « Tous les mois, Alain Vidalies [secrétaire d'État aux transports], et moi passions en revue les projets d'Alstom. » Le ministre avait également conservé au cabinet une cellule de restructurations, avec les mêmes conseillers que son prédécesseur. « Entre Arnaud Montebourg et moi, il y a eu une parfaite continuité », assure-t-il. Et il met en avant les résultats obtenus dans d'autres dossiers sensibles, comme STX à Saint-Nazaire, l'entreprise d'ingénierie ACC à Clermont-Ferrand ou la cristallerie d'Arques.

« Le cas Alstom est toutefois particulier, poursuit-il. Le groupe est très dépendant de la commande publique. Il n'est pas acceptable qu'un groupe qui a besoin de l'Etat, à tous les points de vue, se comporte de cette manière. » Mais M. Macron se montre peu disert sur les solutions qui pourraient être mises en œuvre. Comme si, finalement, il était plutôt soulagé de ne pas avoir à régler lui-même le problème. ■

C. PI. ET P. RR